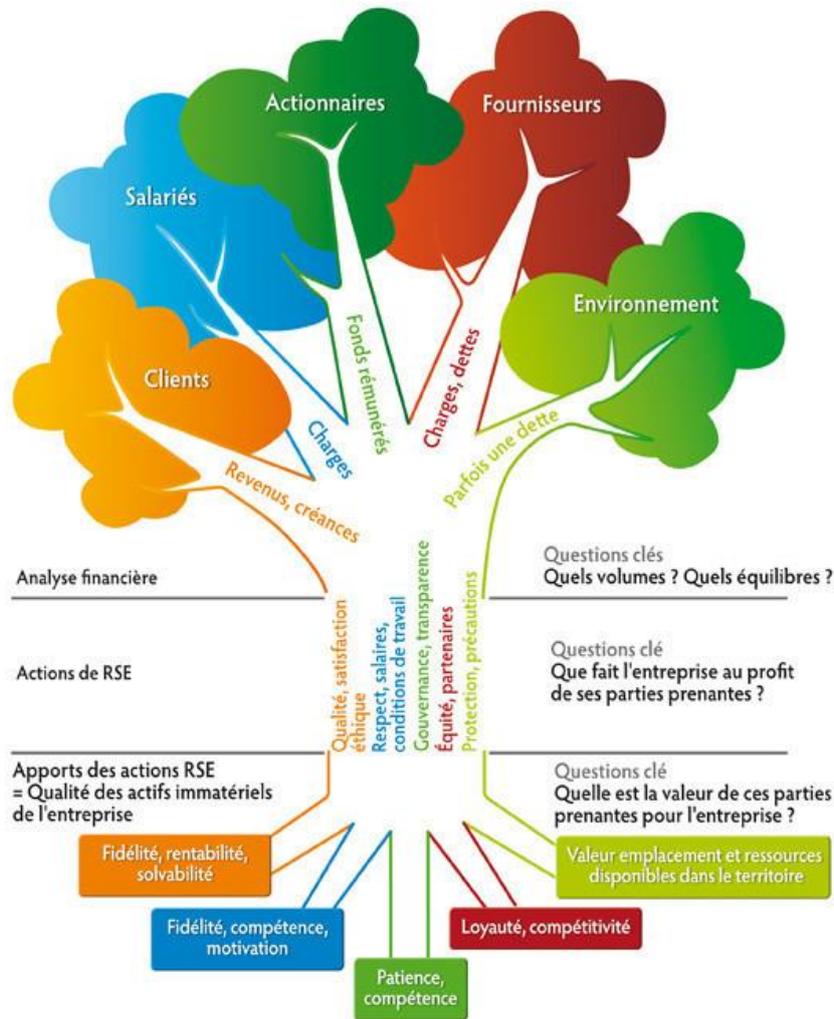


DEMARCHE DE RESPONSABILITE SOCIALE DE L'ENTREPRISE :

Pour une entreprise RESPONSABLE et DURABLE



Nantes le 21 octobre 2015

À nos parties prenantes:

Je suis heureux de confirmer que Ad'Hoc Média réaffirme son soutien aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies touchant les droits de l'homme, les droits du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. Dans cette communication sur le progrès annuelle, nous décrivons nos actions visant à améliorer continuellement l'intégration du Pacte Mondial et ses principes dans notre stratégie d'entreprise, notre culture et nos opérations quotidiennes. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes en utilisant nos réseaux de communication principales.

Cordialement,

Hugues MALHERE
Gérant

Période du 21/10/2015 au 21/10/2016

AD'HOC MEDIA est une société à responsabilité limitée (EURL au capital de 400 000 Euros), créée en juillet 1999 par Hugues MALHERE. Notre activité englobe tous les aspects de la signalétique, décoration publicitaire, habillage événementiel et s'est spécialisée particulièrement sur les habillages géants et l'impression numérique.

Nos supports de prédilection sont :

- les enseignes
- les panneaux de signalétique directionnelle et de chantier
- les marquages décors de véhicule (flottes)
- les décors monumentaux (bâches)
- les fresques de sols
- la signalétique événementielle (stands, cheminement, kakémonos).

Nous avons développé en ce sens un studio graphique en interne qui nous permet de gérer tous les aspects et les contraintes graphiques de l'impression numérique grand format. Notre activité de signalétique traditionnelle (panneaux) constitue cependant le volume essentiel de notre chiffre d'affaires.

Implantés à Nantes, nous intervenons principalement sur le Grand Ouest : de Brest au Mans et de La Rochelle à Cherbourg. Toutefois, notre activité nous amène régulièrement à poser sur tout le territoire français (lancement de campagne nationale, sites de pose ou départ usine, etc.)

Notre clientèle est composée essentiellement de PME/PMI grands comptes et institutions.

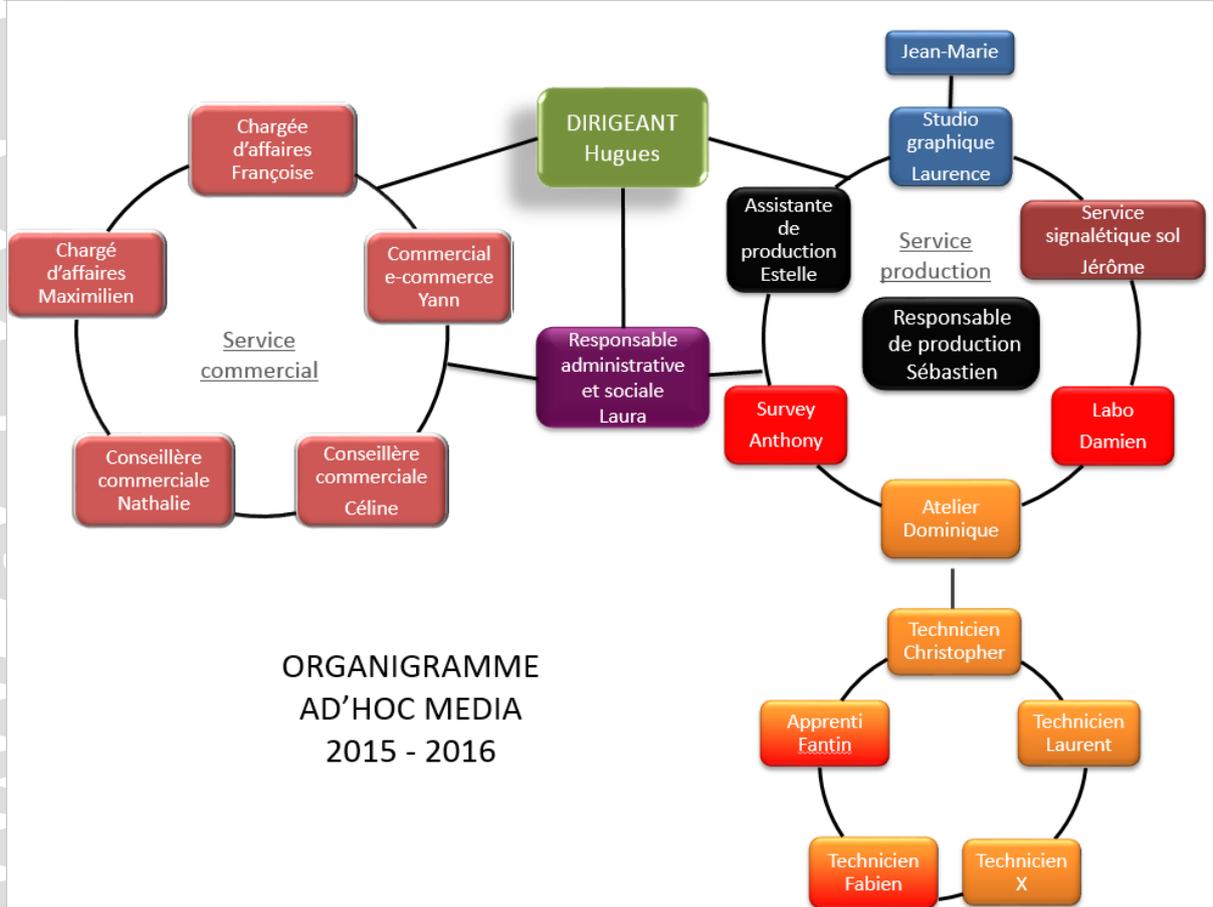
Aujourd'hui, l'équipe est composée de 18 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de 1 603 000 Euros (2014-2015), en progression constante depuis 15 ans. L'entreprise est bénéficiaire depuis 2000 et aborde sa 16^{ème} année d'existence avec un taux d'endettement très faible.

Profils de l'encadrement :

- Hugues MALHERE - Gérant

2 – MOYENS HUMAINS

L'équipe se compose de 19 personnes :



ORGANIGRAMME
AD'HOC MEDIA
2015 - 2016



3 - RSE

Ad'Hoc Média a intégré depuis 2006 une politique d'amélioration continue dans le processus de développement durable dans ses relations avec les parties prenantes de l'entreprises (clients, fournisseurs, salariés, actionnaires, environnement)

■ ENVIRONNEMENT SOCIAL

○ FORMATION

Un plan de formation triennal est engagé en permanence ; impliquant simultanément tout le personnel de l'entreprise

En 2012, 2 collaborateurs ont suivi un congé individuel de formation (CIF) pour l'un et un bilan de compétences pour l'autre

○ PARTICIPATION AUX BENEFICES

Un plan d'intéressement est déposé auprès de la DIRECTTE depuis 2005. 18% des bénéfices sont ainsi partagés chaque année entre tous les salariés

○ TICKETS RESTAURANTS

L'entreprise distribue des Tickets restaurants à tous ses salariés à hauteur maximale de prise en charge soit 65%

○ PROMOTION INTERNE

Lors de recrutement, la préférence est donnée aux salariés de l'entreprise, parallèlement à des efforts de formation individualisés.

○ SECURITE : objectif « tolérance zéro »

- Port des EPI obligatoire,

- Personnel formé à la conduite de plateforme élévatrice mobile de personnel (PEMP) formation à jour sur les CACES de 5 collaborateurs
- Document Unique mis à jour annuellement
- Diminution des nuisances sonores : port de prothèses de protection auditives, externalisation physique des compresseurs bruyants

○ **AMBIANCE : objectif « Zéro stress »**

- Salle de restauration (cuisine aménagée) et de détente
- Terrasse et pergola à disposition des collaborateurs pour les pauses et les déjeuners
- Zone de détente aménagée (bar, jeux de fléchettes électroniques)
- Instauration d'une pause (non obligatoire au sens de la convention collective) de 12 minutes par demi journée

○ **« COLLABORATOIRE » SOCIAL D'ENTREPRISE**

Depuis 2014 est instauré un « collaboratoire » social qui a vocation à améliorer le quotidien des collaborateurs dans leur conditions immédiatement proches de l'entreprise : participation à des courses sportives, installation d'un potager d'entreprise dans l'enceinte de l'entreprise, dons caritatifs, mécénat associatif, aménagement de pièces de détente, etc.

Plus qu'un simple comité d'entreprise, c'est un comité d'actions sociales qui dispose de son propre budget.

Par ailleurs, l'entreprise a souscrit à une solution collective de comité d'entreprise qui permet à ses salariés de bénéficier de promotions sur les locations de vacances, les spectacles, les transports, etc.

■ ENVIRONNEMENT SOCIÉTAL

Apprentissage

Depuis 2002, Ad'Hoc Media a participé à la formation de 14 collaborateurs (Pierre, Eve, Cédric, Johann, Jérémy, Fabien, Emilie, Alexis, Naël, Estelle, Alexandre, Janig, Dimitri, Fantin) en alternance avec les écoles suivantes (CFA B des Métiers du Bâtiment, CFA des Métiers de l'Imprimerie, ENACOM, SEPIA).

5 d'entre eux (Pierre, Eve, Emilie, Fabien, Naël) ont continué leur parcours avec l'entreprise par un CDD ou un CDI.

Handicap

Depuis septembre 2012, Alexandre, reconnu travailleur handicapé, 18 ans, suit un apprentissage en alternance avec le CFA des Métiers de l'Imprimerie à Nantes.

Insertion

○ CAT

Ad'Hoc Media emploie des centres d'aide par le travail (CAT) pour ses approvisionnements en fournitures administratives et fait appel ponctuellement à des CAT pour des travaux de manutention (ADAPEI).

○ Jeune en difficulté

En 2009, Dimitri obtient son CAP SED (Enseigne et Décoration). Avec un parcours familial peu favorable et une intégration dans la vie scolaire chaotique, marquée par de courts séjours pénitentiaires, Jérémy suit un apprentissage pendant 2 ans dans l'entreprise avant de décrocher son diplôme.

○ Insertion sociale

Depuis 2011, les travaux d'espaces verts de l'entreprise sont confiés à l'entreprise HORIZON VERT, entreprise d'insertion pour un public en difficulté sociale.

Par ailleurs, Ad'Hoc Media recycle des bâches usagées en sacs de shopping. Cette transformation est confiée à l'association « Des femmes en fil », qui emploie des femmes en situation de réinsertion sociale.

Des actions ponctuelles (dons en nature, fabrication de bâches imprimées) sont régulièrement réalisées auprès d'associations locales (Regart's)

Engagements professionnels

Par son dirigeant Hugues MALHERE, l'entreprise est engagée dans 2 mouvements responsables :

- Le CJD (Centre des Jeunes Dirigeants) dont la mission est de promouvoir « l'économie au service de l'Homme »
- DRO (Dirigeants Responsables de l'Ouest) dont la mission est de favoriser et d'échanger les bonnes pratiques en terme de RSE



Engagements sociétaux

ENGAGEMENT LOCAL

De même, Ad'Hoc Media s'engage dans l'association Nant'Est Entreprises dont le but est de promouvoir le territoire et les entreprises de l'Est de Nantes. Hugues MALHERE en est le président depuis 2013.



ADHESION AU PACTE MONDIAL DE L'ONU

En 2013, Ad'Hoc Media s'engage en faveur d'un développement durable et citoyen.



WE SUPPORT

Rejoindre le Pacte Mondial des Nations Unies (GLOBAL COMPACT), c'est s'engager en faveur du respect des principes universels des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Cela se traduit par un engagement actif et quotidien en coopération avec la société civile et les représentations du travail.

Regroupant 4000 entreprises dans plus de 120 pays, le Pacte Mondial est la plus grande initiative mondiale de citoyenneté volontaire des entreprises.

“En intégrant les grands principes universels des droits de l'homme dans l'entreprise, de défense du droit du travail (comme l'abolition effective du travail des enfants ou l'élimination de pratiques discriminatoires) et de défense de l'environnement, nous avons l'impression de contribuer à l'instauration d'un marché plus stable, plus intégrant et à la prospérité de notre société” H. MALHERE

■ ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

○ CLIENTS

Nous garantissons à nos clients une politique de TRANSPARENCE :

- Prix : nos prix sont garantis quel que soit la personne en charge du client (pas de prix « à la tête du client »)
- Délais : engagement à des délais transparents (pas de contrats enlevés au mépris du délai, pas de politique de one-shot)

○ FOURNISSEURS

Ils sont intégrés dans une politique de PARTENARIAT :

- Engagement de respect strict des conditions de règlement
- Recommandation à nos partenaires, confrères
- A qualité prix égal, préférence au plus proche géographiquement parlant
- Vérification de la provenance de leur sourcing et de leur adéquation à une politique de développement durable (ainsi, nous supprimons les matériaux ne répondant aux normes Reach, en particulier dans l'alu composite)

▪ ENVIRONNEMENT ECOLOGIQUE

○ DE NOTRE PRODUCTION

AD'HOC MEDIA est depuis janvier 2007 certifiée



En effet, Ad'Hoc Media s'engage sur 4 **points précis** :

- 1) Eliminer les solvants de la chaîne graphique
- 2) Retraiter les déchets de l'impression numérique
- 3) Valoriser les déchets de matériaux et en particulier de bâches par le recyclage
- 4) Utiliser de matériaux « verts »

▪ **Eliminer les solvants de la chaîne graphique**

En 2009, Ad'Hoc Media est le premier acteur de l'impression numérique en France à investir dans une imprimante numérique SANS SOLVANTS dotée des encres HP Latex qui réduisent l'impact global sur l'environnement. (encres sans solvants répondant aux normes européennes REACH de contrôle des substances chimiques) (installation mars 2009)



Les encres HP latex sont inodores et ne dégagent que très peu de composés organiques volatiles. Aucune ventilation spéciale n'est requise pour satisfaire les normes en matière d'exposition des employés et aucun permis d'évacuation d'air n'est nécessaire, améliorant l'environnement d'impression. Les encres HP latex ne sont pas classées comme déchets dangereux et sont ininflammables et incombustibles. Les encres HP latex ne produisent pas d'émissions d'ozone au cours de l'impression, ne contiennent pas de polluants ou de sensibilisateurs atmosphériques dangereux⁽¹⁾ et sont conformes à l'homologation de référence du secteur, Nordic Swan. Enfin, HP a développé 14 nouveaux supports grand format dont cinq supports recyclables, compatibles avec les technologies d'impression latex.

(1) La composition des encres et la technologie d'impression ne produisent en principe aucun composé d'ozone. Polluants dangereux de l'air selon l'Agence américaine de protection de l'environnement (U.S. Environmental Protection Agency), méthode 311.

NB : Depuis 2009, la consommation de 2.5 tonnes de solvants a été épargnée !

▪ **Valoriser les déchets de production d'impression numérique**

Ainsi, nous recyclons tous les composants de la production numérique :

- Cartouches d'encre usagées récoltées et reconditionnées par la Société REVIALIS,
- Solvants de nettoyage récoltés et retraités par la société de traitement de déchets REMONDIS (6, rue du 11 mai 1967, 60110 MERU),
- Déchets souillés (gants, chiffons, seringues de vidange, tiges de nettoyages), récoltés et traités par la société CONIBI.

... mais également tous les déchets de notre production classique

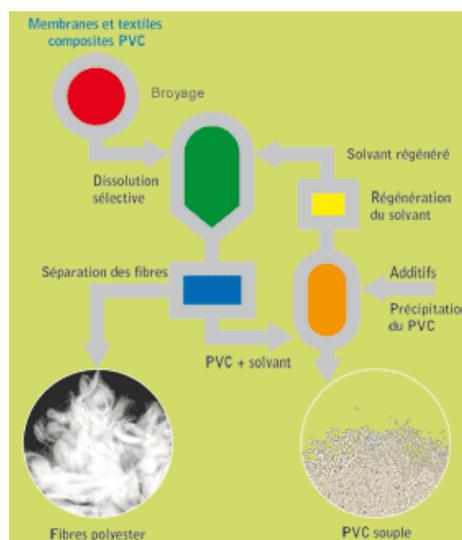
- Aciers et composés aluminium
- PVC
- Cartons
- Films d'emballages

Qui sont récoltés et recyclés par VEOLIA Environnement

... et particulièrement des bâches imprimées

Premier acteur de signalétique de tout l'ouest de la France à adhérer au programme TEXYLOOP en octobre 2006, développé par la Société FERRARI (acteur majeur du marché de la bâche et supports souples).

... nous récoltons les bâches imprimées après usage et les envoyons en retraitement afin de recycler ses éléments de base (encres, PVC, acrylique).



Prestataire grossiste de récolte référencé Taxyloop : SIGNA France – MONTOIR-DE-BRETAGNE

Innovation :

- Depuis 2013, a été mise en place une ligne complète de retraitement des glacines (papier siliconés de transfert d'adhésifs auparavant refusés dans le process de recyclage des papiers classiques) en complément du recyclage existant des bâches et produits issus de l'impression numérique

▪ **Utiliser des matériaux plus neutres (dits « verts »)**

Nous proposons systématiquement l'utilisation de matières premières recyclables ou plus neutre en terme d'impact DD (ex : papier, toile sans PVC, grille en intissé...) pour les visuels de stands ou d'exposition.

- Supports d'impression sans PVC :
 - bâche sans PVC développée par Dickson de marque Evergreen



- Adhésif sans PVC de marque Mc Tac et 3M

- Supports recyclés

Depuis 2012, Ad'Hoc Media utilise et imprime la CAPOTOILE, matériau à base de polyester tissé recyclé.

Ce polyester recyclé, produit en France par la société CAPOVERDE, est issu du recyclage de PET qui provient exclusivement de bouteilles de plastiques



- Supports à base organique

AD'HOC MEDIA a construit en 2014 un partenariat unique et exclusif avec Algopack, société bretonne qui fabrique et commercialise des supports à base d'algues en remplacement de panneaux PVC. L'objectif de ce partenariat est de proposer des matériaux non pétrosourcés à nos clients.



○ **DE L'ENTREPRISE**

▪ **Bâtiment conforme HQE**

Construit en 2011, le bâtiment répond aux normes de haute qualité environnementale.

Double isolation par l'extérieur, ventilation double flux préférée à la climatisation, surfaces vitrées minimisées pour réduire les échanges thermiques



▪ **Impact sur la bio diversité**

Création d'une prairie naturelle sur le terrain de l'entreprise en lieu et place d'un gazon

La prairie garantit un abri naturel à de nombreuses espèces d'oiseaux, mammifères, insectes et le fauchage annuel lui permet de se renouveler tous les ans.

▪ **Récupération des eaux de pluie**

Une cuve enterrée de 5 000 litres alimente en permanence le circuit d'évacuation des toilettes de l'entreprise et permet également de nettoyer les véhicules de l'entreprise et de nos clients sans pomper sur l'eau municipale.

Economie d'environ 70 m3 d'eau par an

www-adhocmedia.fr